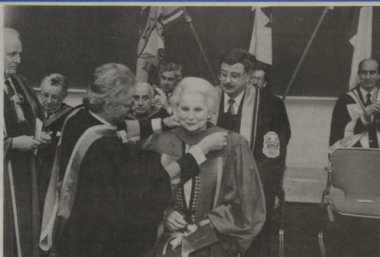


Jeanne Sauvé est honorée d'un doctorat en droit. à lire en p.2



photofront Claude ROBICHAUD



photofront Claude ROBICHAUD

Un triomphe des Aigles contre les Tigers. à lire en p.14

Les professeur(e)s du CUM manifestent en fin de semaine. à lire en p.2



photofront Claude ROBICHAUD

Sommaire

Actualité	
universitaire	2
régionale	4
Annonce classée	
annonces	7,8
communiqués	6
Les arts	
babill'Art	10
critique	10
poésie	10
roman feuilleton	12
spectacle	12
science	13
Page éditoriale	
billet	5
courrier	5
dossier	5
Sports	14,15

Actualité Universitaire

Une manifestation des professeurs et professeures du CUM

par Mario LÉONARD

L'Association des bibliothécaires et des professeurs(es) de l'Université de Moncton (A.B.P.U.M.) a organisé une manifestation à l'intérieur du pavillon Jacqueline-Bouchard, lors de la journée de la remise des doctorats honorifiques, le 29 octobre dernier.

Ils et elles revendiquent les points suivants:

- Une charge d'enseignement moins lourde pour assurer une meilleure qualité de l'enseignement et de la recherche.

- Une permanence d'emploi assurée, qui n'est pas constamment remise en question par des évaluations sommatives.

- Une plus grande accessibilité aux congrès sabbatiques pour assurer un meilleur fonctionnement du personnel, donc une meilleure qualité de l'enseignement et de la recherche.

- A U.N.B. et St-Thomas, aucune limite sur le nombre de congrès sabbatiques attribués chaque année.

- Au C.U.M., une limite de 18 congrès sabbatiques par année.

- Une politique d'emploi en matière d'embauche des femmes, gérée par un comité bi-partite plutôt que par le Vice-Recteur aux ressources humaines.

- Un salaire plus équitable, indexé au coût de la vie et plus conforme aux autres universités des provinces atlantiques.

- Une(e) professeur(e) adjoint(e) à U.N.B., par exemple, gagne 3.500\$ de plus qu'une(e) professeur(e) adjoint(e) au C.U.M. et les professeurs(es) titulaires, 12.000\$ de plus.

- Comparativement à U.N.B. et aux autres universités canadiennes, la courbe d'augmentation salariale pour les professeurs(es) et pour les bibliothécaires du C.U.M.



Manifestation à J.-B.

photofront Claude ROBICHAUD

est à la baisse.

Voilà ce que nos professeurs, professeurs et bibliothécaires demandent à la direction de l'Université de Moncton.

Plusieurs professeurs et pro-

fesseurs affirment que cela fait trop longtemps que les négociations durent et qu'il est temps que l'Université se rende compte que leurs recommandations sont raisonnables.

D'ailleurs les professeurs et professeurs affichaient des slogans, tels que "Grosse tête administrative, petit corps professoral" ou "Finis les sacrifices". Ils et elles criaient également: "Place aux profs", "Pas d'avenir sans profs", "Pas d'avenir sans nous" ou encore "Pas d'avenir sans justice".

Rejoint après la cérémonie de la remise des doctorats d'honneur, M. Louis Malenfant, vice-recteur aux ressources humaines et affaires étudiantes, était très avare de commentaires. Il a simplement dit que les professeurs et professeurs avaient le droit de se manifester et que tout s'était passé dans l'ordre.

Enfin, si les négociations ne se terminent pas très bientôt par un accord des deux parties, on se demande qui seront les victimes, les profs, la direction de l'Université ou les étudiants? Espérons que le tout va se régler le plus tôt possible. ■

Des docteurs et docteuses à l'honneur

par Mario LÉONARD

Le samedi 29 octobre dernier, avait lieu au local 163, du pavillon Jacqueline-Bouchard, la remise de quatre doctorats honorifiques.

Après le mot de bienvenue du maître de cérémonie, M. Réal Bérubé, le recteur, M. Louis-Philippe Blanchard, recteur des Docteurs et docteuses d'honneur, les dignitaires, participants et participantes de cette cérémonie, d'être venus. On pouvait voir parmi les dignitaires, le chancelier de l'Université d'Ottawa et époux de Mme Sauvé, l'honorable M. Maurice Sauvé. Par la suite, on demanda à M. Léandre Desjardins, doyen de la Faculté des sciences sociales, d'introduire la première docteuse d'honneur de la journée, Mme Mary Eileen Travis, docteure en sciences sociales. Ensuite, M. Albert Lévesque, directeur de la bibliothèque Champlain, introduisit M. Georges Cartier, docteur ès-lettres. La cérémonie se poursuivait avec le doyen de l'École de droit, M. Yves Fontaine, qui présenta l'honorable Gérard V. LaForest, docteur en Droit.



photofront Claude ROBICHAUD

Enfin, le recteur de l'Université introduisit Son Excellence la gouverneure générale du Canada, la très honorable Jeanne Sauvé, docteure en droit. C'est cette dernière qui prit la parole en tant que porte-parole des docteurs et docteuses d'honneur. Elle dit qu'elle fut très honorée de recevoir un doctorat honorifique venant d'une université qui est le haut lieu d'une tradition courageusement gardée. Elle parla de l'histoire des Acadiciens et des Acadiciennes, relatant les principaux faits historiques de l'Université de Moncton et de la

force du savoir qu'elle représente pour le peuple Acadien.

"Elle doit aux générations qui la précèdent d'avoir dépassé le stade de la survivance; elle est à celui de l'affirmation d'une spécificité qui la rattache à tous ceux qui ont le devoir de maintenir dans toute sa vigueur en Amérique du Nord ce qui distingue l'un des peuples fondateurs du Canada".

Elle parla également du précieux rôle que doit jouer l'Acadie dans la francophonie actuelle.

"La fierté raffermie de votre partie académique me suggère de vous presser d'apporter votre contribution indispensable à l'oeuvre de la francophonie". Elle termina, en rendant hommage au peuple acadien. "Vous avez tous les titres à notre reconnaissance parce que vous nous avez donné au Canada notre exemple de l'espérance indomptée".

Après le discours de Mme Sauvé, le Chancelier remercia les docteurs et docteuses d'honneur, les dignitaires, les participants et participantes, et invita les gens à un léger piquet offert pour l'occasion. C'est une journée qui sera marquée dans l'histoire de l'Université de Moncton. ■

La Grande ouverture de la bibliothèque Champlain



photofront Claude ROBICHAUD

par Mario LÉONARD

Dans le cadre de la fin de semaine du retour des anciens, anciennes et amis(es) de l'Université de Moncton, l'ouverture officielle de la nouvelle bibliothèque Champlain fut faite par une très grande personnalité au Canada, Son Excellence la gouverneure générale du Canada, la très honorable Jeanne Sauvé.

L'ensemble vocal de l'Université de Moncton, sous la direction de M. Fred Saliba, a interprété quatre chants de la période de

la Renaissance. Par la suite, Mme Sauvé et son époux l'honorable Maurice Sauvé, ont fait leur entrée, suivis du lieutenant-gouverneur du Nouveau Brunswick, M. Gilbert Finn, du chancelier de l'Université de Moncton, M. Léon Richard, du recteur de l'Université de Moncton, M. Louis-Philippe Blanchard et du directeur de la bibliothèque Champlain, M. Albert Lévesque.

Il y eut, par la suite, le salut vice-royal et l'hymne national des Acadiens et des Acadiciennes. Après les mots d'accueil du Chancelier, le directeur de la bibliothèque remercia tous ceux et celles qui ont travaillé à l'accomplissement et à l'oeuvre de la bibliothèque Champlain, principalement les employés et employées, la firme d'architectes Corad, Blanchette Lide et le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il parla de l'amélioration de la bibliothèque et des services offerts. La gouverneure générale du Canada, dans une grande simplicité, remercia et félicita ceux et celles qui ont contribué à l'accomplissement de ce projet. Elle espère que cette bibliothèque soit un guide utile aux professeurs et professeurs et aux étudiants et étudiantes.

Elle coupa le ruban et par la suite visita la bibliothèque. ■

Voyage à Chéticamp

Vingt-six étudiantes et étudiants de troisième année du programme de service social de l'Université de Moncton se sont rendus, récemment, dans la région de Chéticamp, en Nouvelle-Écosse, dans le cadre du cours "Travail social collectif".

Ce projet avait pour but de concrétiser la théorie vue en classe. Le groupe a été dirigé par Betty Ann Cormier, de Chéticamp, une ancienne étudiante du programme de service social de l'Université.

Les participants et participantes ont rencontré divers organismes adhésifs de type communautaire, tels que la Fédération des Académies et Académies de la Nouvelle-Écosse, le Conseil coopératif acadien, la Commission de développement de Chéticamp, et le Conseil coopératif de Chéticamp. Le groupe en a été



photo/lefront Claude ROBICHAUD

allemant profité pour visiter le musée Elisabeth-LeFort, reconnu pour ses tapis de renommée internationale.

La photo nous laisse voir les participants et participantes qui ont pris part à l'échange. ■

Don de 30 000\$ pour le quatuor Arthur-LeBlanc



photo/lefront Claude ROBICHAUD

Le ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine du Nouveau-Brunswick a fait don de 30 000\$ à l'Université de Moncton, récemment, afin d'aider à la réalisation du projet du Quatuor Arthur-LeBlanc.

La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, Fernand Arseneault, doyen de la Faculté des arts; Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université de Moncton, qui reçoit le chèque de Raymond Proulx, ministre de la Santé et des Services communautaires. ■

Des jeunes nous parlent de la justice et de la paix

par Mario LÉONARD et Jacques LÉGER

Le lundi 24 octobre dernier, avait lieu au Centre universitaire de Moncton, une rencontre avec quatre jeunes de la Tournée internationale Jeunesse pour la paix et la justice.

Cette tournée, créée par des jeunes Montréalais, avait pour but de promouvoir l'entente internationale et l'éducation de la paix.

Ces jeunes, deux filles et deux garçons, venaient du El Salvador, d'Haiti, de la République démocratique arabe du Sahara, et de Val-d'Or (Québec). La soirée, par manque de participation étudiante, fut annulée mais il y eut une discussion informelle.

Après avoir fait une tournée des écoles et des centres universitaires francophones de la province, ils venaient nous dire et témoigner de la situation sociale et économique que vit leur peuple dans leur pays d'origine.

Ils ont fait comprendre l'implication canadienne dans leurs problèmes actuels.

Les participants ont indiqué que 71 pays sont en guerre présentement et que le Canada aide, directement et indirectement, 25 d'entre eux. Le Canada a un budget de 12 milliards de dollars pour la défense, et l'armement ne

lui donne qu'un profit de 2 milliards de dollars.

Le représentant de la République démocratique arabe du Sahara a raconté comment la guerre a tué et apporté la souffrance à la misère à ses amis ainsi qu'à sa famille. Il a confié que son père est décédé dans la guerre et que sa sœur a perdu une jambe dans un raid aérien. Par ailleurs, la représentante du El Salvador a fait remarquer que le conflit dans son pays était interne, et que la participation des intervenants étrangers nuisait aux Salvadoriens, au lieu d'améliorer la situation.

Enfin, si vous voulez que cette barbarie cesse, vous n'avez qu'à écrire en grand nombre à votre futur député ou députée au fédéral, participer et vous impliquer dans les soirées multitechniques pour enlever toute trace de racisme, ou faire partie des organismes, tels qu' "Amnistie internationale" et autres.

C'est bien d'en parler, mais le temps d'agir est arrivé. Nous sommes les étudiants et étudiantes de l'avenir. Donc, nous avons le choix entre un avenir de paix ou un avenir de guerre, de destructions et de honte. Avons-nous vraiment le choix? Ne fermons plus les yeux. Agissons dès aujourd'hui, pour demain. Sinon, il sera trop tard. ■

ACHAT DIRECT DE L'USINE

De plus de 500 Mercury Topaz neuves avec transmission automatique.



à partir de \$ 9995

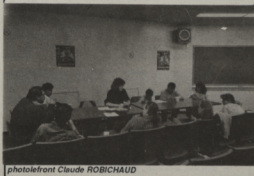
ceci inclut: boîte de vitesse automatique, radio AM/FM, lecteur de cassette, serrures et miroirs automatiques, essuie-glaces intermittents, et beaucoup plus.

En plus, pas de paiements avant 1989.

En exclusivité chez



465 rue main, Moncton
853-6500



photo/lefront Claude ROBICHAUD

Ont collaboré à ce numéro

Jean-Marie ROBICHAUD		Rédacteur en chef
AlphaLaser		Montage
Claude ROBICHAUD		Photographe
Francis COMEAU		Caricaturiste
Pierre ARSON		Caricaturiste
Pierrette FORTIN		Révisrice
Jeanne MACK		Correctrice
Jean-Marie CRANTOR		Correcteur
Marcel BOUDREAU		Livreur
Suzanne BEAULIEU		Dactylographe

Régionale

Le nord encore défavorisé

Dans une lettre envoyée au premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Frank McKenna, le président de la Société des Académiciens du Nouveau-Brunswick (S.A.A.N.-B.), Michel Doucet, exprime les préoccupations de la Société concernant les audiences publiques organisées par le Comité spécial de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick sur l'Accord constitutionnel de 1987.

La S.A.A.N.-B. juge inadmissible la décision de tenir les audiences publiques sur l'Accord constitutionnel de 1987 uniquement à Frédéricton. Selon l'organisme, cette décision ne reflète pas, de la part du gouvernement, un sens de l'équité pour l'ensemble des citoyens et citoyennes de la province. La S.A.A.N.-B. estime que cette mesure aura pour effet de décourager bien des intervenants, surtout du Nord, d'exprimer leur point de vue au sujet de notre pays. Bien plus encore, non seulement les

citoyens et citoyennes du Nord ont-ils à se déplacer à Frédéricton, il faut aussi qu'ils paient leurs dépenses d'hôtel ainsi que leurs repas, en plus d'avoir à sacrifier leur journée de travail. Les disparités économiques entre le Nord et le Sud sont flagrantes depuis bien longtemps au Nouveau-Brunswick. Malgré ce fait, ce sont encore les gens du Nord qui doivent déboursier pour faire connaître leur opinion. La S.A.A.N.-B. pense que cette situation est inacceptable et continue, à son avis, une politique de deux poids, deux mesures.

La S.A.A.N.-B. demande que les audiences publiques sur l'Accord constitutionnel de 1987 soient également tenues dans le nord de la province, et que le Comité sur l'Accord constitutionnel de 1987 fasse connaître, dans les plus brefs délais, la date prévue pour les audiences afin de ne pas accentuer la confusion qui règne face à cette importante consultation publique.

Conseil de la jeunesse

Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick a rendu public le 24 octobre dernier, à Frédéricton, son rapport issu des discussions eues au printemps avec plusieurs groupes, organismes et individus.

Le rapport En mouvement a été présenté au premier ministre

Frank McKenna avec une liste de priorités pour les jeunes. Les personnes suivantes ont assisté à la conférence de presse, de gauche à droite, Monique LeBlanc, directrice-exécutive, Dirk Bouwer, président, et Luc Bujold, vice-président du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick. ■

Ordre du jour
Réunion de l'A.P.A.R.E. Inc.
le lundi 14 novembre

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Election d'un(e) secrétaire
5. Adoption du procès verbal du 3 octobre 1988
6. Rôle des administrateurs(trices)
7. États financiers
 - 7.1 États financiers estivaux
 - 7.2 États financiers de septembre
8. Projet de capitalisation
 - 8.1 Contrôle de boisson
 - 8.2 Kacho-Annexion
 - 8.3 Plancher de danse
9. Politiques générales-Formation de comité
 - 9.1 Étude de rentabilité estivale
 - 9.1.1 Contrat du gérant
- 9.2 Projet futur
 - 9.2.1 Compétition
- 9.3 Prix de la boisson
- 9.4 Politiques d'affichage
10. Autres
11. Clôture de la réunion

F.É.É.C.U.M.

Quelque chose de nouveau et d'intéressant

Cette année, comme à l'habitude, l'Université de Moncton fait ses recommandations à la Commission des études supérieures des provinces maritimes. Ça c'est pas nouveau. Cependant, c'est la première fois depuis une vingtaine d'années que l'Université demande à son principal consommateur, l'étudiant, ce qui serait bon pour lui.

Pour ce faire, deux étudiants, Mike Roy, président de la FECCUM, et Carmen St-Pierre, présidente de l'AGECUSLM (Association générale des étudiants du Centre universitaire St-Louis-Maillet) ont fait partie de l'équipe responsable de rédiger le rapport des recommandations. Ces recommandations, qui visent principalement à améliorer les conditions financières des étudiants, sont le système de prêts-bourses, sont dirigées vers le programme d'aide financière créé et géré par le gouvernement provincial. Le rapport est divisé en plusieurs chapitres, chacun traitant d'un litige en particulier. Une explication des failles du système précède chaque recommandation. Du même souffle, l'équipe reconnaît les bienfaits du programme et encourage le gouvernement à continuer son travail.

Voici donc les principales recommandations que comprend le rapport:

Principe d'aide financière
"Le programme d'aide financière assurera à toute personne aux prises avec un manque légitime de ressources financières, une aide suffisante lui permettant l'accès aux études dites post-secondaires"

Statut d'autonomie
"Que la période de temps hors de l'école secondaire pour obtenir un statut d'indépendance financière soit réduite de quatre à deux ans (24 mois au lieu de 48 mois)."

Étudiant étranger
"que le statut de résident d'une province soit déterminé au moment même où l'étudiant étranger reçoit son statut de résident permanent, et;

"que la province de résidence

soit celle où l'étudiant poursuit ses études."

Justesse des coûts alloués
"que les coûts actuels pour livres de classe et instruments (toiles et peintures aux arts visuels, etc.) incluant une certaine flexibilité pour les livres recommandés soit admissibles;

"que les allocations pour dactylo, photocopie, etc. augmentent de 50\$ à 150\$ par année universitaire;

"qu'une série de programmes de prêts spéciaux pour instruments soit instaurée afin de rencontrer certains besoins spéciaux des étudiants. Ces programmes pourraient comprendre des prêts pour ordinateurs, instruments de musique, etc.

Contribution requise des parents
"que l'échelle de contribution des parents soit majorée de 3000\$ en faveur des parents;

"que la contribution des parents soit basée sur le revenu net tel que déclaré sur les rapports d'impôts;

"que le rapport 35% des revenus/paievements mensuels soit maintenu lors de l'étude de révision de la contribution des parents;

"que l'aide additionnelle accordée à un étudiant après révision de la contribution des parents ne soit pas limitée au prêt canadien.

Contribution requise de l'étudiant
1. Contribution basée sur les revenus d'emploi

"que l'allocation pour chambre et pension, dépenses personnelles, transport, etc. utilisée dans les dépenses admises durant l'année académique soit également reconnue comme coût admissible durant la période débutant à fin août.

"en plus, que l'on reconnaisse à l'étudiant le droit à trois semaines de vacances.

2. Contribution basée sur les autres revenus
a) bourses de mérite, bourses d'aide financière

"qu'une exemption de 1500\$

s'applique à la première tranche de toute bourse octroyée à un étudiant;

"que toute somme additionnelle à 1500\$ serve à réduire le prêt canadien et non la borne d'entretien."

b) revenus d'emploi durant l'année académique

"que l'exemption de revenus pour travail à temps partiel durant l'année académique passe de 50\$ à 75\$ par semaine.

Besoins spéciaux de groupes particuliers

"que le gouvernement canadien accorde une aide financière sous forme de bourse et non de prêt aux étudiants sérieusement handicapés et dont l'handicap est attesté par les médecins/édu/associations/instituts reconnus;

"que les programmes de prêts soient instaurés pour que ces étudiants puissent se procurer l'équipement souvent nécessaire à leur bon rendement académique.

Frais spéciaux
"que les frais différentiels s'appliquant aux étudiants étrangers soient éliminés ou sensiblement réduits de façon à faciliter l'accès aux études universitaires des étudiants provenant de pays en voie de développement.

Sont également incluses dans ce rapport des recommandations au sujet des personnes handicapées, des bourses pour les personnes éligibles et des prêts pour l'achat d'un micro-ordinateur. De plus, l'équipe a cru d'inclure au rapport une dernière section dans laquelle on retrouve un bref résumé de la façon dont la province du Québec exploite son système de prêts-bourses pour étudiants.

Pour plus d'informations ou simple consultation du rapport, je vous invite à communiquer avec la FECCUM (anciennement FEUM) au 488-4484. Vous pouvez aussi entrer en contact avec M. Louis Malenfant (vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes) dont le bureau se situe à l'édifice Taillon au deuxième étage. ■

Avis aux étudiant(e)s

Comme vous le savez, des élections fédérales se tiendront le 21 novembre prochain. S'il y a des étudiant(e)s qui voudraient exercer leur droit de vote dans la

circonscription de Moncton et qui n'auraient pas été recensés(e), il s'agit d'entrer en contact avec le bureau d'élection au 589-6159, afin de fixer un rendez-vous à votre domicile. ■

Michael Roy,
Président du
F.É.É.C.U.M.

Editorial

Courrier

Lettre ouverte à la direction du journal Le Front

Je demande des excuses publiques de la part d'Érik Roy pour avoir diffamé contre moi dans l'éditorial du 26 octobre 1988 du journal Le Front.

Je demande des excuses publiques de la part "des gens de la compagnie du montage" du Front, pour avoir diffamé contre moi dans ce même éditorial.

Charles Santerre

Lettre ouverte à la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton.

Je vous demande de congédier le directeur du journal Le Front, Érik Roy pour les raisons suivantes:

- parce qu'il a diffamé contre moi dans l'éditorial du 26 octobre 1988 du Front, atteignant ainsi à ma réputation.

- parce qu'il a publié des informations fausses dans l'éditorial du 26 octobre 1988 du Front i.e.

1. ("...") j'ai réalisé, dès lors, qu'il était dangereux pour le journal...

2. "Ce rapport ne constitue qu'un ramassis de faussetés et de calomnies dignes de la plus basse des bassesses"

- parce que l'employé refuse de travailler sous sa direction

- pour les raisons indiquées dans ma lettre de démission.

- parce qu'il lui a fait au journal Le Front pour les raisons ci-mentionnées.

* Référez-vous à Denis La Roche pour la vérification des déclarations incluses dans ma lettre de démission.

Je vous envoie mes salutations des plus respectueuses.

Charles Santerre, étudiant et ex-rédacteur en chef du journal Le Front.

A qui de droit,

Je sais que l'impact de cette lettre sera donc limité d'autant qu'il y a de temps qu'il s'est écoulé depuis l'annulation du "Seigneur des anneaux", présenté au plutôt,

qui aurait dû être présenté par le "Théâtre sans fil", mais je tiens néanmoins à faire connaître mon point de vue.

Il y a bientôt huit ans que j'habite à Moncton, et Dieu sait que plusieurs spectacles ont été jusqu'à ce jour présentés à l'université et ailleurs. Pourtant, plusieurs de ces événements étaient de moindre importance et, à ce que je sache, le public de Moncton a toujours bien répondu à l'invitation. Mais pour ce qui est de la pré-vente des billets, ça n'a jamais fonctionné adéquatement. Mauvaise publicité ou simple manque d'intérêt pour les billets achetés longtemps à l'avance? Quoi qu'il en soit, on a néanmoins réussi à présenter des spectacles d'envergure à guichets fermés, sans pour autant compter une pré-vente extraordinaire.

Pour ce qui est du spectacle "Le Seigneur des anneaux", il y a longtemps qu'on n'avait pas vu l'occasion d'assister à tel événement, et Bang! mauvaise pré-vente, on annule le spectacle.

Tout cela, pour dire que j'ai quand même assisté à la merveilleuse présentation du "Seigneur des anneaux". À St-Jean, et au plus-à l'anglais! On vient une fois de plus à rater l'occasion de démontrer qu'on peut apprécier les œuvres moins conventionnelles. Et dire que ce spectacle a été présenté partout au Canada à guichets fermés, Terre-Neuve y compris. Est-ce que la culture est, comme se plaisent à le dire les Québécois, une heure plus tard dans les Maritimes?

Luc Lapointe

Attention ça va faire mâle!

Qu'est-ce qu'il ne faut pas entendre! Et bien mon monsieur Pire, vos élocutions ne font pas mâles; elles font méprisables, absurdes et extractions. (Je ne puis me résigner à mettre dans le même bateau tous vos scrupules).

Qu'y a-t-il de rigolo à ce que la SANB devienne la SAANB? Expliquez-moi pourquoi vous couvrez de ridicule une proposition qui vise à tenir compte de l'apport des femmes au sein de la collectivité académique.

C'est fausser le débat que de confondre le genre des substantifs à la reconnaissance d'un segment de la population trop longtemps reléguée aux oubliettes. Chaque langue possède ses particularités,

ses règles et ses conventions qui, il faut bien l'avouer, ne se justifient pas toujours. Mais de là à refuser la reconnaissance des femmes sous prétexte de "l'inflation verbo-féministe", c'est délibérément nier l'existence de celles qui forment la moitié de la population planétaire.

Que pensez-vous de l'Association des infirmières qui en devienne l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick? Bien que minoritaires, on atteste la présence de ces derniers; l'appellation se voit le reflet des personnes qu'elle désigne. Pourquoi donc, fait-on des femmes l'éternelle cible de vaines sexistes?

Heureusement que la langue française n'est pas stérile: son effervescence témoigne des réalités sociales, politiques et technologiques de l'heure. Il est, par ailleurs, fascinant de constater comment les pseudo-intellectuels s'entourent de progressistes sont si récalcitrants à s'insérer un texte, alors qu'on se gargarise des dernières créations lexicales sans se préoccuper de l'assentiment de monsieur Robert.

En terminant, je ne voudrais passer sous silence le merveilleux travail des chercheurs du journal Le Front. Mais où donc prenez-vous le temps et les ressources pour nous faire partager tous ces grands moments de la littérature et de la presse? Un conseil, allez bouquiner ailleurs! N'existe-t-il pas de textes qui ont pour objet de nourrir l'esprit au lieu d'avilir les femmes? Ça vous éviterait les tollés des "féministes enragées, extrémistes ou frustrées": les seuls qualificatifs qui vous viennent à l'esprit, faute de ne pouvoir saisir l'essence du débat.

Madeleine Allard

Les annonces classées c'est gratuit profitez-en

Dossier

L'apartheid en Afrique du Sud

Vous avez peut-être entendu les mots: "Apartheid", "racisme" ou "discrimination" associés avec l'Afrique du Sud. On se demande alors comment, où et pourquoi?

Revenons un peu en arrière pour comprendre d'une façon brève les origines du problème. Les empires coloniaux français, anglais, espagnols, et portugais... se sont partagés le continent africain dès le 18^e siècle. Comme lors d'un anniversaire, chaque invité prend un ou plusieurs morceaux du gâteau. L'empire anglais, après avoir passé une période sous la domination néerlandaise, avait exercé son pouvoir sur l'Afrique du Sud.

Il faut rappeler que les populations indigènes n'avaient pas accueilli le colonisateur à bras ouverts, mais que pourraient-ils faire d'autres avec leurs haches et leurs lances contre des soldats bien entraînés et armés jusqu'aux dents?

"La loi du plus fort est toujours la meilleure" avait écrit La Fontaine dans une de ses fables. C'est exactement ce qui s'était passé. Les plus forts étaient incontestablement les colonisateurs qui n'ont pas tardé à explorer le pays, habitaient et matériellement, surtout les minerais de diamant. Beaucoup de familles venues d'Europe s'étaient, à leur tour, installées sur les terres les plus

fertiles.

L'empire anglais commençait à montrer des signes d'essoufflement dès le 19^e siècle. Il éprouvait de plus en plus de mal à entretenir ses colonies et même à protéger ses propres frontières européennes des menaces constantes venant de l'empire allemand naissant.

À la manière des États-Unis, l'Afrique du Sud obtint son indépendance de l'Angleterre. Mais il existait une différence étonnante entre ces deux nations. Les États-Unis sont constitués d'une écrasante majorité d'immigrants, pour la grande majorité indigènes: les Noirs. Cette minorité décida alors de gérer le pays à leur façon, sans tenir compte du reste de la population. Des notions utilisées dans les pays civilisés: démocratie, élections, parlement, gouvernement... sont composées uniquement... de Blancs! Imaginez donc un pays à forte majorité noire avec un parlement (soit-disant représentatif du peuple) formé exclusivement de blancs!

Dans le prochain article, j'élaborerai la lutte actuelle des noirs de l'Afrique du Sud.

Mourad MEZHANI

Billet

Lettre aux employés du Front

Tout d'abord, je tiens à vous remercier sincèrement d'avoir bien voulu travailler avec moi jusqu'au bout. Spécialement l'équipe immédiate soit: Suzanne, Marcel, Jean-Marc, Victor, Jeanne, Pierre, Pierre, Francis, Claude, Michel, Denis, Alain, Max et Jean-Marc. Merci aussi à tous les pigistes et chroniqueurs! J'ai particulièrement apprécié le fait que vous n'avez pas tombé dans le piège que vous tendait l'ancien rédacteur en chef lorsqu'il vous a réuni pour vous demander de se joindre à lui dans sa tentative de demander ma démission au c.a. de la FEECUM, etc., etc.

Je suis enjuré et même de signer la pétition à votre place.

C'est pour ces raisons que je vous encourage fortement à demeurer à l'emploi du journal.

Je démissionne parce que, suite à la réunion de jeudi dernier, je crois que le c.a. de la FEECUM n'a plus confiance en moi. À ce titre, je me dois de faire remarquer que je déplore que les efforts démagogiques de l'ancien rédacteur en chef du Front ont eu un tel impact chez le c.a. de la FEECUM. Il est absolument hors de question que je passe à nouveau au travers une telle expérience cette semaine tel que l'a prévu le c.a. de la FEECUM. Je crois sincèrement ne pas mériter que l'on soupçonne, plus d'une fois, ma crédibilité avec celle de cet individu. Merci.

ERIK ROY

Communiqués...

Les étudiants et la recherche

Les étudiants et étudiantes du 2e cycle sont invités à participer au 2e Colloque sur la recherche, le vendredi 4 novembre, de 9h à 16h, au local 316 Taillon. L'entrée est gratuite.

Des conférenciers invités aborderont des problèmes actuels,

tels que, entre autres, "l'entrepreneuriat universitaire et la compétition", et "la recherche en sciences humaines dans les petites universités".

On trouvera le programme détaillé du Colloque dans le Hebdo-Campus du 27 octobre. ■

Les professeurs, Richard Boulanger, pianiste, et Paulette Goguen-Maalouf, soprano, inaugureront la nouvelle série de concerts du Département de musique de l'Université de Moncton, le samedi 5 novembre, à 20 heures, au pavillon Clément-Cornier.

En première partie, Richard

Boulanger jouera des oeuvres de Scarlatti, Mozart, Schumann, Chopin et Debussy. En deuxième partie, Paulette Goguen-Maalouf, accompagnée au piano par Richard Boulanger, chantera des oeuvres de Rowley, Falla, Gounod, Satie et Poulenc. L'entrée est gratuite. ■

Journée FEMMES:

L'organisme Femmes et Pouvoir inc. (anciennement F.R.A.P.P.E.) organise, le samedi 5 novembre prochain, une journée Femmes: on vote.

Le but de la journée Femmes:

on vote est de demander aux femmes d'examiner soigneusement les principales questions les affectant dans ces élections, et de voter de façon à servir leurs intérêts en tant que femmes. La journée vise

également à rencontrer publiquement les candidats de la circonscription de Moncton pour discuter des revendications des femmes, et les inviter à se prononcer sur les priorités électorales des femmes: le libre-échange, les services de garde, le libre-choix en matière de reproduction, et la violence faite aux femmes et aux enfants.

"D'une part, les candidats doivent être conscients que ce sont des questions qui touchent les femmes, et d'autre part, celles-ci doivent être conscientes que, par l'impact de leur vote, elles peuvent faire la différence dans ces élections" de dire Artémise Blanchard, chargée de l'organisation de la journée. Les événements de la journée Femmes: on vote auront lieu entre 9h30 et 17h00, le samedi 5 novembre prochain, au Centre Court du Highfield Square. Des macarons et des t-shirts Femmes: on vote seront en vente, et de la documentation sur les thèmes prioritaires sera distribuée gratuitement. Les six candidats ont été invités à venir rencontrer les participant-e-s à 14h00, et plusieurs ont déjà confirmé leur présence. Par ailleurs, plusieurs représentants de la presse seront sur place pour couvrir l'événement. ■

VIA modifie l'horaire de l'"Océan" en direction ouest

Moncton - VIA Rail a annoncé aujourd'hui que son nouvel indicateur hiver-printemps entrera en vigueur le 30 octobre 1988. Un changement est prévu à l'horaire du train transcontinental de l'Est, l'"Océan", en direction ouest, lequel assure la liaison quotidienne Moncton-Montréal.

L'"Océan" en direction ouest reprendra son horaire normal, qui avait été modifié en mai dernier en raison du programme d'entretien de la voie du CN sur la ligne principale entre Charny et Drummondville (Québec).

Le nouvel horaire est comme suit:

Départ	
Moncton	17h55
Rogersville	18h57
Newcastle	19h29
Bathurst	20h28
Petit Rocher	20h43
Jacquet River	21h02
Charlo	21h21
Campbellton	22h05
Lévis	05h10
Arrivée	
Montréal	08h40

ED'S plus

RESTAURANT LICENCIÉ

ED'S plus est ouvert 7 jours
Dimanche au mercredi 7 am à minuit
Jeudi au samedi 7 am à 3 am

Ed's plus
C'est beau!
C'est bon!
C'est pas cher!

L'essayer
c'est l'adopter!

611 RUE MAIN
Tél: 857-8858

Annonces classées

GRATUIT

Pour faire paraître une annonce classée, vous n'avez qu'à présenter, au bureau du journal, les informations nécessaires écrites proprement ou dactylographiées à double interligne.

10 APPARTEMENTS

11 A louer

ALA RECHERCHE d'un étudiant qui aimait partager son appartement à une chambre. Pour rendez-vous ou renseignements, appelez au 382-857. L'appartement est situé sur la rue Laffrèy, 800.00\$ par mois et 1/2 électricité.

J'offre mes services pour garder des enfants chez vous. Si vous êtes intéressé, téléphonez au 854-007 et demandez pour Louise.

80 DIVERS À VENDRE

A vendre: V.C.R. de marque Sony, en excellente condition. Prix demandé: 238.00\$, 382-8028, après 19h30.

A vendre: Petit législateur (5 pl. ou.) de marque Danby. Prix demandé: 200\$, 388-2407.

A vendre: 1 bureau en bois solide, 9 tiroirs. Bonne grandeur, idéal pour étudiant(e). On demande 200\$,

téléphonez au 855-877 entre 18h00 et 19h30.

A vendre: Compresseur " Sears" Craftsman 3/4 C.V., (idéal pour l'auto), complet avec filtreur/huile, réservoir d'air (3-40 lb) soupape double, 15 pi. de tuyau à air comprimé, ainsi qu'un stabilisateur en bois... 225.00\$, Sergio, 854-7452.

100 EMPLOIS

LE FRONT

Rédacteur des événements sportifs (2), pigistes (6), chroniqueurs de disques, de livres, de police, salaire à l'acte. La maîtrise du français écrit est un atout indispensable. Si un des postes s'offre, les candidats pourront se candidater aux locaux du FRONT, Maison de la FEUM 159, ave. Massey, Moncton (N.B.) J1A 3E9.

Centre d'emploi du Canada sur le Campus (CEC-SC) Pavillon Léopold-Tailon Local 402

Dans le présent texte, l'usage du masculin a pour seul but d'alléger le texte sans aucune intention de discrimination. Tous les emplois reçus par le CEC-SC sont affichés sur les tableaux d'affichage des écoles et des facultés.

Le journal - Globe and Mail est disponible au CEC-SC pour consultation.

TRAVAIL À TEMPS PARTIEL SUR LE CAMPUS OU EN VILLE

Candidats vendeurs(jeune) de vêtements

pour hommes Place Champlain. Salaire: 4.00\$ de l'heure, doit avoir de l'expérience dans la vente au détail.

Serveur(jardinier/ne), Hôtel - Villa de Dieppe. Salaire: 4.00\$ de l'heure, fin de semaine.

Cassier(ère), dépanneur rue Elmwood. Salaire: 4.00\$ de l'heure.

Pompiste Station Service, rue Coverdale, Riverview. Salaire: 4.50\$ de l'heure.

Serveur(jeune), restaurant, rue Mountain. Salaire: 4.00\$ de l'heure, doit être bilingue et avoir 19 ans.

Restaurant Pizza: Donair, commis aux commandes par téléphone, chauffeur pour livraison à domicile, serveur(jeune) au comptoir. Salaire: 4.00\$ de l'heure.

St Pats, instructeur(ice), gymnastique rythmique, 4-2 heures par semaine.

Modèle, Département des arts visuels. Salaire: 8\$ l'heure (modèle habillé), 20\$ l'heure (modèle nu).

Marriott Corp. (cafétéria CUM), service de ligne, service de banquet, plongeur(jeune), concierge, préposé(je) au salade. Salaire: 4.00\$ de l'heure, horaire de travail flexible.

Opérateur sur ordinateur, 2e année informatique, 12 heures par semaine (vend. et sam. 24h00-6h00), 9,60\$ de l'heure

Opérateur(trice) d'ordinateur, connaissances de l'ordinateur Apple. Salaire: 7,50\$ de l'heure, 40-20 heures par semaine.

Top Deck Restaurant, bar. Salaire: à discuter, fin de semaine.

Assistant(e) au cuisiner, restaurant près de la rue Elmwood, 8-20 heures par semaine (flexible).

Vendeur(jeune) magasin vêtements pour homme, Place Champlain. Salaire: 5,00-6,00\$ de l'heure.

Préposé au comptoir, Restaurant Break Away, rue Main. Salaire: 4.00\$ de l'heure.

Aide-cuisinier(ère), Restaurant près du boulevard Vaughan, 15-20 heures par semaine. Salaire: 4.50\$ de l'heure, jeudi et vendredi 12h00-14h00 et le samedi.

Avec date limite

Emplois permanents: pour les emplois mentionnés ci-dessous, il est important de soumettre votre demande d'emploi au CEC-SC avant midi le jour de la date limite.

Entreprises

23 novembre, London Life, représentant, avoir diplôme universitaire

KMart, stagiaire en management. Salaire: 6,00\$ de l'heure, avec possibilité d'avancement

CECI, Centre canadien d'études et coopération internationale, postes outre-mer, programme de coopération volontaire.

Pré-Sélections Date Limite

2 décembre, Anciens combattants Canada, monuments et Parc du Canada à Vimy, France. Guide touristique. Les frais de logement, la nourriture et le transport aller retour à partir du Canada, sont à la charge de l'étudiant. Salaire: 10,00\$ de l'heure.

8 novembre, Parc Canada, Fort-Édouard de Louisbourg. Seules résidents de l'île du Cap Breton sont admissibles pour ces concours. Salaire: 12,60\$ de l'heure.

8 novembre, Chambre des communes - Ottawa. Guide parlementaire. Vous devez être citoyen canadien présentement inscrit à un programme d'étude à temps plein.

Exigences fondamentales: Connaissances générales du Parlement du Canada. Faculté à s'exprimer en public. Caractère conversationnel. Exigences linguistiques: Connaissance du français et de l'anglais au niveau supérieur pour les habilités comprendre et parler est une condition essentielle. Salaire: 8,43\$ de l'heure.

Banque du Canada.

3 novembre, Administration.

La Panterne

BRASSERIE LICENSED BEVERA

Découpez cette photo et indiquez-y vos suggestions d'idée de promotion. Une boîte à suggestion sera installée à cette fin. Pour plus d'information contactez votre représentant de faculté.



Cloude Jeffrey, Louise Poirier (Art), Chantal Lavolette (Ceps), Lyne LeBlanc (Tailleur), Paryse Landry (Science), Charlotte Gervin (Education), Luc Cormeau (Science), Jean Emond (Administration), Chantal Landry (Nursing) (absente).

suite de la p. 7

23 novembre, Économie

Défense nationale, carrière de scientifique de la défense: bac. en génie industriel, informatique appliquée, mathématiques, social, sciences de l'ordinateur, maîtrise en génie industriel, chimie, psychologie expérimentale, physique, économie

11 novembre, Conseil national de recherches Canada. Étudiant(e) en science ou en génie.

11 novembre, Défense nationale, Recherche et développement scientifique-analyse sociale, analyse stratégique, recherche opérationnelle, étudiant(e) en 3e année.

26 octobre, Bureau du vérificateur général du N.-B., 3e année en comptabilité, lieu de travail: Frédéricton, N.-B.

Sessions d'information:

Thème: La préparation du curriculum vitae
Ménoré le 19 octobre 1988
15h30 - 16h30, local 436 Tallon
N.B. apportez votre curriculum vitae.

Pour tous les finissants de 1999

le dimanche 30 octobre 1988

09h00 - 10h00, local 386 Tallon (anciennement chapelier)

sujets: - lettre de présentation
- curriculum vitae
- discussion (table ronde)
avec participants du secteur public et privé

- film sur l'entreprise

N.B. apportez votre curriculum vitae.

Poste disponible:

Un poste de coordonnateur ou de coordonnatrice du Festival acadien des métiers d'art est présentement offert. Le candidat ou la candidate aura les responsabilités d'organiser le salon de vente, le budget, la campagne de publicité et les demandes de subvention. La personne choisie devra posséder une expérience dans l'organisation d'activités similaires, avoir une très bonne connaissance du français, une connaissance de la langue anglaise (serait un atout), un esprit d'initiative et une connaissance en gestion. Le salaire est à négocier. Il faut faire demande avant le 4 novembre prochain.

Faites parvenir votre demande au Festival acadien des métiers d'art, c/o de Thérèse Léger, 145, rue Botsford, Moncton, N.-B., E1C 4X4. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Thérèse Léger, au numéro 853-4800, 853-4939 ou 382-2024.

Session d'information

Tous/toutes les finissant(e)s de 88
le dimanche 30 octobre 1988
09h à 10h
local 386 Tallon (anciennement chapelier)

09h00 Introduction - Donat Arsenault, gérant

Centre d'emploi du Canada sur campus
09h30 "Comment postuler un emploi avec le gouvernement fédéral"
10h00 Pause
10h15 Discussion - table ronde

Thème: Ce que les employeurs recherchent chez les finissant(e)s universitaires

Participants

Pierre Battah Gérant du Département des ressources humaines

Lotto Atlantique Jocelyne Daigle Gérante du personnel

Hopital Dr Georges-L.-Dumont Rosaline Cyt Directrice ressources humaines

La Banque Nationale du Canada Zoë Bourque Gestionnaire supérieure des comptes (marketing)

NBTel Claude Poirier Directeur du service de recherche

Canadien National

12h00 Déjeuner
13h00 La recherche d'emploi par l'entremise du Centre d'emploi du Canada sur le campus
14h30 La lettre de présentation
14h30 L'entrevue d'emploi - film et discussion
15h00 Le formulaire de demande d'emploi de l'Association de

placement universitaire et collégial (FACPU)
15h30 Pause
16h45 Le curriculum vitae - Donat Arsenault - Centre d'emploi du Canada sur campus

Bague en or et en diamant perdue. Une récompense est offerte. Veuillez s'il vous plaît contacter le 858-4239 ou le 855-5075.

La dactylographie sans peine

Apprenez dès aujourd'hui à vous servir d'une machine à écrire Smith Corona XL 2500.

Bon, du calme, ne vous cabrez pas tout de suite sur votre chaise ! L'apprentissage de la XL 2500 est simple comme bonjour.

En fait, contrairement à la plupart des machines à écrire électroniques, celle-ci s'apprend en un tournemain.

Le dictionnaire Spell-RightSM de 148 000 mots français ajoute une nouvelle acception au mot « simple ».

Tapez une fois sur WordEraseSM et vous effacez un mot au complet. WordFindSM trouve vos erreurs avant que quelqu'un d'autre ne le fasse.

Avec la XL 2500, corriger ses fautes est un jeu d'enfant.

Clic... votre Correcting Cassette s'enclenche d'un coup sec.

Pas de bobine à dérouler... pas d'enfilage compliqué... aucune confusion possible.

Bien entendu, nous avons également doté la XL 2500 de nombreuses autres fonctions très intéressantes.

Entre autres, la correction d'une ligne entière, le demi-espace automatique, le centrage automatique, et même notre Right Ribbon SystemSM, qui vous évite automatiquement d'utiliser la mauvaise combinaison de ruban et de cassette correctrice.

Ah... et puis, une autre caractéristique que nous avons oublié de mentionner — c'est le prix de la XL 2500. Vous serez heureux d'apprendre qu'il est très abordable.

Vous voyez, la XL 2500 ne fait pas que vous faciliter la tâche.

Elle ménage aussi votre budget.



Pour de plus amples renseignements sur ce produit, veuillez écrire à Smith Corona, 440 Tapscott Road, Scarborough (Ontario), Canada M1B 1Y4, ou appeler au (416) 292-9838

Sport Campus

Situé au 2 ième étage Edifice C.E.P.S.

Vente



Costumes de bain

10% de rabais

Espadrilles

15% de rabais

Tous les manteaux

10% de rabais

Raquettes de badmington

10% de rabais

YONEX



Vente



à partir du 31 octobre jusqu'au 5 novembre



Ralliement

En présence:

Candidats Progressistes-Conservateurs

Hon. Bernard Valcourt-Madawaska-Victoria

Jean Gauvin- Gloucester

Omer Léger-Beauséjour

Denis Cochrane-Moncton

Albert Girard-Restigouche

Le Mercredi, 2 novembre 1988

au local 316 Taillon

à 18h30

Le tout sera suivi d'un spectacle avec
les Bidingues

On vous attend

Autorisé par David Stevenson

Parti PC du Canada

Campagne Nouveau-Brunswick

Les arts

Poésie.....

Crier à la naissance

Je voudrais te crier
Au travers du temps
Violent la liberté
Que je t'aime à l'éternité

Je voudrais t'attendrir
Au creux de mes bras frêles
Et aux yeux d'un partage
D'ousser l'attachement

Dans l'intime mystère
Voir résonner l'amour
Et la rendre fleurie
Au soleil caché
De notre différence
Je voudrais explorer
L'émotionnelle
Qui me vient hâter l'âme

M'imposent le silence

Refoulent les desirs

Se donnent sans merci
Aux folies impulsives.

Enfin briser le joug
Qui m'empêche de vivre
Je voudrais docilement
De plus tendre de l'âme

Te dire que je t'aime
Mûre à la liberté
A la liberté
A la liberté

Philippe Neyac

Babill'art

Richard Boulanger

La musique: un mélange d'instinct et de raison

par Catherine LÉGER

Samedi après midi. Le bureau de CUM depuis 1979. Son goût pour la musique remonte d'aussi loin que son enfance, dans la ville de Sainte-Hyacinthe, au Québec. "Ma grand-mère, qui demeurait en-dessous de chez moi, avait un piano. J'ai longtemps joué seul avant de prendre mes premiers cours à l'âge de onze ans."

Richard Boulanger enseigne au Département de musique du CUM depuis 1979. Son goût pour la musique remonte d'aussi loin que son enfance, dans la ville de Sainte-Hyacinthe, au Québec. "Ma grand-mère, qui demeurait en-dessous de chez moi, avait un piano. J'ai longtemps joué seul avant de prendre mes premiers cours à l'âge de onze ans."

Le futur musicien n'avait qu'à descendre quelques escaliers pour entrer dans cet univers de magie. C'est là que la musique a commencé tranquillement à germer en

lui. Plus tard, il poursuivit des études à Montréal, à Paris, puis en Allemagne. Il atteignit le point du non-retour; la musique s'empara de lui. "Chaque matin que je viens travailler, je fais des choses que j'aime. Pour moi, le métier de musicien n'est pas difficile parce qu'il part d'une passion. Le travail se fait donc sans que je m'en rende compte".

Richard Boulanger aime son métier, la période romantique et la vie. Pour lui, le quotidien est source d'inspiration. "La nature et les rapports entre les êtres humains m'inspirent. La vie est un ensemble d'éléments et la musique en fait partie. Elle peut être considérée comme un beau coucher de soleil au niveau des oreilles".

La musique est la beauté d'un tableau et la force d'une thérapie. "Si je ne suis pas de bonne humeur, je m'installe au piano et élabore

des morceaux. De cette façon, je retrouve ma bonne humeur".

Pour lui, la musique est à la fois sérieuse et amusante, logique et émotionnelle. "Il est important de se fier à ses instincts, c'est-à-dire de ne pas tout analyser logiquement. Il est vrai qu'il faut essayer de comprendre au maximum les pièces, mais il faut aussi laisser de la place au cœur".

Richard Boulanger n'a qu'un souhait: vivre vieux. La contrainte du temps l'a forcé à mettre certaines pièces musicales de côté. Il est un de ces types curieux qui veulent tout apprendre. Ce désir de savoir le pousse à donner le meilleur de lui-même. Mais jouer seul n'apporte pas de satisfaction. "Les œuvres ne vivent que lorsqu'il y a un public. Le tout est complet, le tout a un sens quand le compositeur, l'interprète et le public sont présents".

Critiques de films

A l'anglaise aurait pu être mieux.

Dans la production de ce film, il y a plusieurs talents réunis. Toutefois, il manque quelque chose à ce long métrage britannique intitulé *L'Anglaise* et réalisé en 1986. Le réalisateur Terry Jones, comédien de la troupe britannique Monty Python, a tenté de mettre l'humour "pythonicien" dans ce film, mais, au malheur de tous, il n'a pas réussi.

Julie Walters joue le rôle d'une serveuse qui devient une dame de bordel dans une banlieue de Londres. Sa clientèle est composée d'hommes âgés qui n'ont pas laissé leur adolescence derrière eux.

Après une descente de police durant le jour de Noël, notre héroïne se retrouve devant le juge.

Mais l'humour apparaît dans le dénouement, le juge est un de ses clients. Un gros sourire se dessine sur les lèvres de Walters.

Les lumières sont allumées et



photofront Claude ROBICHAUD

les spectateurs sortent de la salle déçus. Le réalisateur a tenté de tout mettre dans ce film, mais il en met trop et jamais en bonne dose.

Il faut cependant avouer que ce film a perdu son charme lorsque'il

a été traduit. L'humour britannique est unique en son genre, et les traductions ne lui font pas toujours honneur. Ce film mérite peut-être d'être vu dans sa version originale, et si l'on se fie aux critiques originales, il en vaut le coup.



photofront Claude ROBICHAUD

C'est sur ces mots que les doigts de Richard Boulanger ont commencé à parcourir les clés de son piano. Ses yeux étaient fixés sur un portrait d'un château allemand. En cette journée d'automne,

Richard Boulanger se préparait pour son prochain concert qui aura lieu le 5 novembre à la GAUM. Et si ce musicien caressait le clavier de son piano, c'est qu'il voudrait donner le meilleur de lui-même.

Le directeur/conservateur de la GAUM, Luc A. Charette, a le plaisir de vous inviter à l'inauguration de cinq nouvelles expositions, le mercredi 9 novembre 1988 à 20 heures.

Vous pourrez expérimenter et apprécier les travaux récents de Christianne Baillargon, les oeuvres sculpturales de Terry Graff dont l'ensemble s'intitule "Eco-Deco", et une sélection de la série de peintures "Dynamie visuelle" par Sylvie Côté-Bérubé. La GAUM présente également l'installation "Rue Robinson" qui consiste principalement en une suite photographique réalisée par Christian Blanchard de même que les oeuvres "surmatrelles" de Claude Saint-Germain.

Ces expositions seront présentées jusqu'au 4 décembre



prochain. Les heures d'ouverture de la Galerie d'art de l'Université de Moncton sont de 13h00 à 16h30 du mardi au vendredi, de 13h00 à

16h00 le samedi et le dimanche. La Galerie est fermée le lundi.

Entrée gratuite, Bienvenue à tous et à toutes. ■

Projection à Moncton du film *Les portes tournantes*

Le film, *Les portes tournantes*, de Jacques Savoie, sera présenté, le mercredi 2 novembre, à 19 heures, au cinéma Capitol, de Moncton.

Répondant à l'invitation de la nouvelle maison de production artistique, Pro-Artis, Jacques Savoie vient présenter aux siens ce film dont il fut l'inspirateur.

Cette projection spéciale est rendue possible grâce à la collaboration de la Société Radio-Canada, de l'Express du Sud-Est, du Service des loisirs socio-culturels du CLUM et du Bureau de Québec à Moncton.

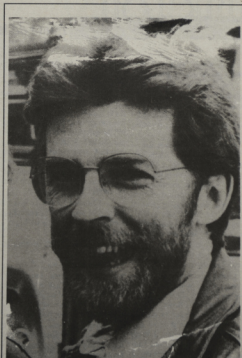
Les billets, au coût de \$5, sont en vente aux deux Librairie Acadicienne.

Lancement du dernier roman de Jacques Savoie

L'auteur acadien Jacques Savoie fera prochainement la présentation de son dernier roman, *Une Histoire de cœur*, dans plusieurs régions du Nouveau-Brunswick. L'accueil, à peu près unanime de la critique à l'endroit d'*Une Histoire de cœur*, vient confirmer encore une fois le talent de ce jeune auteur à qui nous devons également *Raconte-moi Massabielle* et *Le Récit du Prince*. On parle de "structure complexe et efficace", de "savante architecture", d'"observations psychologiques d'une finesse".

Le roman fait appel à une construction très particulière dans laquelle se déroulent deux histoires à la fois, l'une étant un scénario de film que le héros de l'autre récit veut soumettre à un producteur. Les deux trames se déroulent parallèlement du début à la fin du roman sans qu'on puisse considérer aucune comme dominante, jusqu'à ce que, par un revirement inattendu, le lien indissoluble entre les deux se matérialise, en quelque sorte, dans l'histoire du scénariste.

Dans ce roman psychologique qui prend par moments l'allure d'un thriller et parfois le ton d'un exposé scientifique, la musique est présente d'un bout à l'autre en filigrane. Musique, royaumes, suspense, cinéma, forment ici un cocktail à savorer étonnante et nouvelle.



Jacques Savoie, auteur acadien

Très chère Anémone,

Je suis devant un sérieux dilemme. Je sors avec une fille depuis un certain temps et je dois dire que je l'aime beaucoup. Elle dit aussi tout aimer de moi, j'y compris ma Corvette, ma moto et mon système de son, pour ne nommer que ça. Elle ne veut cependant pas que je la touche lorsqu'on sort, et ne veut pas coucher avec moi. Elle dit qu'elle se "garde" pour après le mariage. Et puis il y a cette autre fille à qui j'ai fait croire que j'étais pauvre comme job, pour m'en débarrasser, mais qui continue à me chanter la pomme et essaie de me faire croire qu'elle m'aime. J'ai peur que ma blonde ne découvre cette affaire. Dis-moi comment me débarrasser de la nouvelle venue.

Preppie Richard.
Réponse:
Cher Preppie,
Tu aimes beaucoup ta petite amie,
Qui est certainement plus intelligente
Que toi.
Tu ne te rends pas compte que pour
Une fois,
Elle se fout de ta gueule.
Et toi tu ne te livres qu'à elle seule.
A mon avis,
Laisse tout tomber tes envies,
Et apprendra à réfléchir.
Avant de te lancer dans des aventures à ne plus finir.

Anémone

CATCH-IT
TEAM & SPORT



Vêtements de sports personnalisés
Vente aux équipes et aux facultés
T-Shirts, vestons, survêtements

Jacques J. LeCouffe

13 rue Reade Street
Moncton, N.-B.
E1C 6S1

Tel.: (506) 382-1033

SPECTACLES

Colin James une autre étoile pour le pays?



Bottes de cow-boy aux pieds, "blue jeans" à la Bruce Springsteen, et "t-shirt" blanc à la Brian Adams. C'est habillé de cette façon que Colin James en a mis plein la vue aux spectateurs du "Cosmopolitain", mardi soir dernier. Ayant été reconnu par son hit "Vaudou Thing", ce jeune rockeur de Vancouver a su enchanter une foule qui remplissait l'établissement à une capacité modérée.

Ayant un style de musique ressemblant beaucoup à celui de Brian Adams, ses chansons reflètent, de façon variée, du pop rock, du rock pesant, du "blues" et quelques éléments de jazz. Dans sa performance, on a pu entendre beaucoup de solos de guitare et de saxophone dans la plupart des

compositions. La foule embarquée avec facilité dans son rythme vivifiant. Même le spectateur le plus endormi n'a pas pu résister à l'envie de se laisser emporter par ce jeune interprète.

Cependant, il y aurait des aspects mineurs à reprocher au spectacle. Le son de la musique était trop fort pour la grandeur de l'établissement. De plus, même si le son était bien réparti entre les différents instruments, il demeurait que les hauts-parleurs n'arrivaient pas à le reproduire fidèlement. Mis à part ces inconvénients, on pense qu'avec un peu plus de chances et de supports, ce jeune artiste arrivera à faire les lignes majeures. ■

Roman feuilleton

(suite de la semaine dernière)

par Réjean ROY

Rachelle et Luc décidèrent enfin d'aller prendre le petit déjeuner en compagnie de Denise et de Christine. Mais alors qu'ils se préparaient à aller les rejoindre, la voix de la réceptionniste se fit entendre.

- Rachelle est-elle là?

- Oui, qu'est-ce qu'il y a?

- T'es à un téléphone au premier étage.

- O.K., j'y vais.

En sur ce, elle partit au pas de course en laissant derrière elle un Luc troublé. Celui-ci ne savait vraiment pas ce qui se passait dans la tête de sa petite amie. Elle avait pourtant été si chaleureuse lorsqu'il l'avait serrée dans ses bras hier! Il avait maintenant, pourquoi elle si froide à son égard? C'était à n'y rien comprendre.

D'ailleurs, il se posa mille et une questions sans toutefois trouver une solution qui puisse expliquer la réaction de sa bien-aimée. Perturbé, il se mit à tourner en rond dans la chambre tout en regardant partout. Il avait l'air de chercher quelque chose, n'importe quoi d'ailleurs qui puisse l'aider à comprendre celle qu'il aimait tant.

Au bout de quelques longues minutes qui se voulurent des heures, il finit par dénicher un bout de papier où l'écriture cursive de Rachelle se dessinait, presque illisible.

- Contacter Marc le plus tôt possible. C'est très important, prononça-t-il lentement, comme pour peser l'endosse de chaque mot.

En un rien de temps, ses yeux s'emplit de larmes, et il enfouit son poing dans le babillard. Aussitôt, une foule de punaises et de papiers volèrent dans les airs et vinrent choir sur le sol. Il demeura cependant là, sans émettre le moindre son, et finit par murmurer entre ses dents quelques blasphèmes. Il ne savait plus quoi faire. Puis, il saisit son manteau et s'enfuit en faisant claquer la porte derrière lui.

Alors qu'il disparaissait au fond du couloir, Luc arriva face à face avec Rachelle qui revenait de la cabine téléphonique.

- Où est-ce que tu vas?, fu Rachelle, impassible.

- Je n'en vais d'ici. Maintenant je suis toutoupié tu ne veux pas de moi. Ne t'inquiète pas ma maudite, tu ne me reverras plus jamais, lui répondit-elle, ses yeux lançant des éclairs de fureur.

- Excuse-moi, mais je ne sais vraiment pas de quoi tu parles.

- Voyons Rachelle, ne me prends pas pour un fou. Je sais très bien que tu ne veux pas de moi, alors je vais retourner à Edmundson ce soir et te ficher la paix pour toujours.

Et sur ce, il s'enfuit et disparut dans l'escalier. Rachelle, hébété, demeura sur place. Elle ne savait vraiment plus quoi penser. Certes, elle reconnaissait avoir été un peu rude avec lui ce matin, mais était-ce assez pour le rendre à ce point de colère. Vraiment, ce qu'il était susceptible le pauvre Luc! Mais alors qu'elle tentait de découvrir ce qui l'avait mis dans un pareil état, elle décida de retourner dans sa chambre.

Certes, elle aurait bien pu lui courir après pour tenter de s'expliquer. Mais elle n'en sentait pas la force. D'ailleurs, elle le connaissait assez pour savoir que sa crise de folie ne durerait que quelque temps. Ensuite, il viendrait évidemment lui parler à nouveau, et ils pourraient ainsi régler le conflit. Pour le moment, mieux valait retourner chez soi et se calmer les nerfs.

Lorsque Rachelle rentra chez elle, elle remarqua les nombreuses

punaises et les feuilles qui gisaient par terre, ainsi que le babillard qui avait littéralement été fracassé. Elle s'en émut profondément d'ailleurs. Confuse, elle secoua la tête à mains et maintes reprises pour montrer son profond désarroi et elle se résolut à ramasser les débris causés par son ami. Mais alors qu'elle se penchait, trois petits coups à la porte la fit sursauter. Instinctivement, elle s'empressa d'aller ouvrir et demeura stupéfaite lorsqu'elle vit surgir Christine et Marc.

- Christine, qu'est-ce que tu fais ici? Je pensais que j'étais chez Denise, demanda-t-elle en bégayant.

- Non, j'ai décidé de venir te présenter Marc.

Elle le visage de Rachelle devint soudainement blême. Jamais elle n'avait cru avoir la satisfaction de voir Christine et Marc réunis, mais le hasard semblait bien faire les choses. Ne sachant plus vraiment quoi faire, Rachelle s'excusa à plusieurs reprises pour le désordre qui régnait dans la pièce et les invita donc à rentrer. Ce qu'ils firent d'ailleurs, mais sans se gêner cependant.

Alors que Marc et Christine prenaient place sur le sofa, Rachelle s'empressa de nettoyer le

plancher et de ranger les innombrables objets qui traînaient. Pendant ce temps, Christine et Marc s'étaient confortablement installés et s'étaient allumés une bonne cigarette. Puis, ce fut Christine qui brisa le silence.

- Où est-ce qu'est Luc?, demanda-t-elle.

- Il est parti ce matin, fut la réponse de Rachelle qui ne semblait toutefois pas émue outre mesure.

- Ou est-il parti?, demanda-t-elle encore.

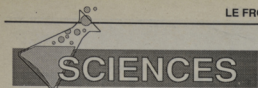
- Il est retourné à Edmundson. Pourquoi, est-ce que ça te dérange?, répliqua Rachelle, sa silhouette peinte en un point d'exclamation désapprobateur.

- Ben voyons Rachelle, qu'est-ce qui s'est passé entre vous deux hier soir?

- Regarde, ce n'est pas de tes affaires. Et à part de ça, fiche-moi donc la paix.

Tout sur ces mots, Rachelle tourna les talons et sortit en trombe de la chambre en arrachant presque la porte de ses amarrures. Marc et Christine, pour leur part, demeuraient songeurs tout en se contentant de s'échanger un regard triste.

(À suivre...)



Recherche et Développement à l'Université de Moncton

La Faculté des études supérieures et de la recherche (FESSR) organise un colloque ayant pour thème, *Recherche, création et développement à l'Université de Moncton*, les 3 et 4 novembre, au local 316 du pavillon Léopold-Tailon.

Selon le doyen de la Faculté, Christine Jankowicz, ce colloque de deux jours fournira l'occasion aux professeurs et aux professeurs de l'Université de Moncton de réfléchir sur 25 années de recherche-développement-création et sur les perspectives d'avenir. On abordera notamment

les dégrèvements de recherche, les publications arbitraires, la recherche dans les petites universités, et la préparation des demandes de subvention. Ces thèmes seront traités par des conférenciers et feront l'objet d'ateliers.

Ce colloque sera agrémenté d'un concert, le jeudi 3 novembre, à 20 heures; d'une projection de films; de la deuxième exposition des publications du corps professoral, organisée conjointement avec la bibliothèque Champlain; et d'une exposition des professeurs et professeurs de l'Université de Moncton, à la Galerie d'art. ■

colloque Kejimikujik 1988

par Richard ARSENEAULT

Du 25 au 27 octobre 1988, des scientifiques en matière de pluies acides se sont réunis à Wolfville (N.-É.). Cette rencontre a permis aux chercheurs de différents pays de discuter des effets des pluies acides dans le parc national de Kejimikujik.

Conscient que la Nouvelle-Écosse est généralement très sensible aux pluies acides, le gouvernement fédéral décide d'y audier, en 1978, une zone d'études intensives. Le site choisi a été le parc de Kejimikujik, situé au sud-ouest de la province.

Ce n'est que dix ans après le début des recherches, qu'un colloque d'une telle envergure était

devenu nécessaire afin de rassembler le fruit du travail de plusieurs chercheurs.

Une particularité des eaux de Kejimikujik est leur coloration brune intense ressemblant à du thé fort. Cette teinte est due à la présence d'acides organiques. Et cette acidité naturelle des courants d'eau a la capacité de résister à l'acidité des pluies. Enfin, c'était ce qui en faisait les scientifiques.

Cependant, les recherches à Kejimikujik ont démontré que l'acidité naturelle ne suffit plus à protéger les eaux de ce parc contre les effets néfastes des pluies acides sur la faune et la flore.

Selon les chercheurs, ces effets se traduisent particulièrement par la disparition progressive du

saumon de l'Atlantique, de truites, d'escargots et de plantes aquatiques. La difficulté d'adaptation de la tortue de Blanding aux changements du milieu, ainsi que la susceptibilité des ressources forestières, illustrent aussi ces problèmes.

Le colloque Kejimikujik 1988 a permis de mieux faire connaître certains impacts déléatoires des pluies acides sur la chimie des cours d'eau, les populations de poissons, les forêts et la composition du sol.

Les études pluri-disciplinaires déjà entamées devront se poursuivre pour surveiller l'évolution des effets actuels, et pour découvrir les répercussions éventuelles des pluies acides sur la région.

Une couche en péril

par Richard ARSENEAULT

Depuis déjà plusieurs années, des savants constatent que la couche d'ozone souffre. Des preuves irréfutables confirment que la pollution atmosphérique en est responsable. La découverte récente de "trous" dans la couche d'ozone, au-dessus des pôles du globe, a suscité de graves inquiétudes. Les spécialistes de la question sont présentement sur le qui-vive. Ils craignent une amplification du phénomène, et déjà, plusieurs pays s'impliquent dans le dossier.

Qu'est-ce que la couche d'ozone?

L'ozone (O₃) est un gaz dont la teneur est légèrement fluctuante. D'ordinaire, il est un cousin proche de l'oxygène (O₂). Lors d'un orage, il est parfois possible de sentir l'odeur caractéristique de cette substance, car elle peut être formée dans l'air par les éclairs. Nos narines peuvent aussi la flairer près d'une machine à photocopier en marche.

Deux types d'ozone

L'ozone se retrouve à deux endroits: au niveau du sol et dans la région glacée de l'atmosphère, la stratosphère.

L'ozone du sol est généré en grande partie par l'homme. Il re-

présente un polluant sérieux de l'air et contribue aux problèmes respiratoires chez l'humain. Il peut aussi endommager des récoltes et est impliqué dans l'apparition du "smog", durant l'été, au-dessus des grandes villes.

L'ozone stratosphérique ou "couche d'ozone" est situé de 15 à 35 km d'altitude. Il est bénéfique à tout être vivant sur Terre, car il agit comme un filtre naturel en absorbant la plupart des rayons funestes provenant du soleil.

Rayons ultraviolets

Le soleil émet trois sortes de rayons ultraviolets (UV). Les UVB et les UVC. Ces derniers sont les plus énergiques. Ils brûlent les tissus vivants rapidement. Heureusement, la couche d'ozone ne leur permet pas d'atteindre la Terre. Cependant, avec la pollution, l'efficacité du bouclier d'ozone est maintenant incertaine.

Les UVB possèdent une énergie moyenne. Ils sont responsables des coups de soleil et causent les cancers de la peau, s'il y a surexposition.

Les UVB, quant à eux, sont de faible énergie. Ils ne provoquent pas de coups de soleil, mais pénètrent la peau en profondeur. Ils contribuent au vieillissement de celle-ci en endommageant le collagène et l'élastine responsables

respectivement de la structure et de l'élasticité de la peau.

Les UVA comportent moins de risques de cancer, mais sont soupçonnés d'avoir des effets négatifs sur le système immunitaire et de provoquer potentiellement des bouleversements génétiques. Les lampes solaires dans les salons de bronzage émettent presque exclusivement des UVA.

Menaces chimiques

Les chlorofluorocarbones (CFC) sont les principaux polluants gazeux causant l'amincissement de la couche d'ozone.

Ces produits sont synthétisés par l'homme et contiennent du carbone, du chlore, du fluor et, parfois, de l'hydrogène. Ils constituent un groupe de composés chimiques stables, non-toxiques, employés surtout comme agents réfrigérants sûrs et efficaces. Les CFC sont également retrouvés dans les emballages en polystyrène des hamburgers McDonald et dans d'autres mousses de plastique. De plus, les solvants industriels pour nettoyer les puces et autres pièces de matériel électronique en contiennent.

L'usage des CFC, comme gaz propulseurs dans les bombes de laques, de désodorisants et d'antidépresseurs, est banni au

Canada, depuis 1980. Cependant, d'autres pays, tels que la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne, continuent encore de les utiliser à cette fin.

Des "trous" dans le ciel

Les scientifiques ont mis à jour un amincissement troublant de la couche d'ozone, au-dessus de l'Antarctique, durant le printemps polaire. Ce phénomène, appelé communément "trou", semble prendre de l'expansion avec le temps. L'amincissement a atteint 50 pour cent sur une surface représentant la moitié de la superficie du Canada. Ce "trou" persiste durant une période de deux mois chaque année et se remplit par la suite.

En 1986, des scientifiques canadiens ont découvert une dépression de la couche d'ozone au-dessus de l'Arctique. Cette dépression d'ozone dure au moins six semaines, en mars et en avril. Toutefois, ce "trou" arctique n'est pas aussi stationnaire que celui de l'Antarctique. De plus, il est moins volumineux.

Les "trous" dans la couche d'ozone des pôles Nord et Sud déçoignent les scientifiques. Ils n'étaient pas prévus et demeurent encore inexpliqués. Plusieurs hypothèses ont été proposées pour expliquer ces apparitions, et de nombreuses évidences incriminent les CFC.

Action des gouvernements

L'appauvrissement de la couche d'ozone est un problème international qui demande la coopération de tous les pays.

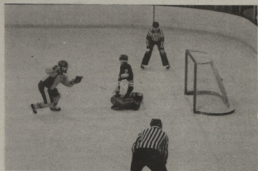
En mars 1985, la Convention de Vienne sur la protection de la couche d'ozone est signée par 22 pays. Le Canada est la première Partie à ratifier la Convention. Mais, c'est en septembre 1987 que 24 nations, incluant le Canada, font le vœu de réduire l'usage des CFC de 50 pour cent d'ici 1999. Cet accord est connu sous le nom du Protocole de Montréal et est le premier de la sorte pour sauvegarder la santé de l'environnement et des hommes.

Le Protocole de Montréal impose aussi des contrôles sur la production des autres produits chimiques pouvant détruire la couche d'ozone. Il inclut également des mesures disciplinaires à caractère commercial contre les pays qui refusent de signer l'accord et d'accepter leur part de responsabilités.

Bien que plusieurs mesures soient établies dans le Protocole de Montréal, beaucoup de scientifiques les jugent encore insuffisantes pour arriver à arrêter sinon à diminuer l'amincissement de la couche d'ozone. Ces savants en question pensent que la réduction de la production des CFC devrait être amenée à 95 pour cent et ce, bien avant 1999.

Les sports

Les Aigles dégriffent les Tigers



Les Aigles Bleus ont remporté leur première rencontre à domicile de la saison, dimanche dernier, à l'aréna Jean-Louis Lévesque, en défilant les Tigers de l'Université Dalhousie au compte de huit à deux. Un match très tumultueux a été présenté devant une bonne assistance, qui a vu les deux équipes écoper plusieurs punitions.

L'entraîneur-chef des Aigles n'a pas été très tendre à l'endroit de son vis-à-vis: "Depuis qu'il dirige les Tigers, il emploie toujours les mêmes tactiques. Leur jeu consiste à intimider nos joueurs de façon à les déconcentrer, mais cela n'a pas été le cas aujourd'hui (dimanche). Nous ne sommes pas tombés dans le piège". Doucet a raison d'en vouloir à Darteil Young, puisque

tout au long de la rencontre, les joueurs des Tigers ont cherché à intimider les Aigles: accrochages, coups de bâton, dardages, double échecs, même lors des arrêts de jeu. Les hockeyeurs du CUM ont également joué des coudes, mais de façon plus discrète. L'Officiel de la rencontre a décerné 96 minutes de punitions dont 74 aux Tigers y compris trois de 10 minutes de mauvaises conduites. Le capitaine, Brian Melançon, des visiteurs, a bénéficié d'un repos forcé de 10 minutes, un bel exemple de discipline pour ses coéquipiers.

Côté hockey

L'honneur de marquer le premier but du match inaugural est revenu à Richard Linteau. Ce

dernier, avec son deuxième fillet de la saison, a complété un jeu du défenseur Marc Bernier à 9 min 9 s de la première période, alors que les visiteurs jouaient à court de deux hommes. Puis, lors d'une autre attaque massive, Dany Gauvin enfilait son troisième but de la campagne avec l'aide de Daniel Larin et de Marc Bernier. Paul Currie était au banc de punition. Andrew Thompson a profité d'une mêlée devant le but, pour tromper la vigilance du gardien des Aigles et porter la marque de deux à un. Cette période a été ponctuée de plusieurs bousculades qui n'ont jamais profité aux Tigers. Ces derniers ont visité le banc de punitions à maintes reprises tout au long de la rencontre.

Au deuxième tiers, cinq buts sans riposte des Aigles ont anéanti les derniers espoirs des Tigers, qui jouaient plutôt comme des chats. Steve Salter, Mattieu Lamoureux et Peter Thorne ont, tout à tour, déjoué Peter Abrie. Le cerbère des Tigers n'a vraiment rien à se reprocher, il a fait face à 35 tirs après seulement 40 minutes de jeu. Fait intéressant, le but de Peter Thorne fut le résultat d'un lancer de punition en désavantage numérique.

Le troisième fillet de l'année de Dany Gauvin et le deuxième but des Tigers, qui est venu du bâton de Graham Stanley, ont complété la soirée de travail du marqueur offi-

ciel. Les Aigles Bleus débutent donc la saison avec deux victoires consécutives. Len Doucet ne s'emballe pas outre mesure avec ces résultats positifs. "La saison ne fait que commencer, il reste encore 24 parties à disputer". Le mentor du Bleu et Or est tout de même très satisfait du début de la saison de sa troupe. Le prochain match des Aigles est prévu pour le samedi 5 novembre. Ils affronteront les représentants de l'Université Saint-Thomas, au domicile de ces derniers.

Au fillet

La station radiophonique CKUM-MF a diffusé en direct le match de dimanche. Yvan Roy et Eric Audet étaient les commen-

tateurs. L'expérience a été très positive et les deux commentateurs n'ont vraiment rien à envier à Claude Quenneville et à Gilles Tremblay. Félicitations messieurs!

Ceux et celles qui désirent en savoir davantage sur les Aigles Bleus, n'ont qu'à communiquer avec Hughes Chiasson au 858-4129.

Le joueur de la rencontre à été Steve Salter, il a terminé la rencontre avec deux buts et une passe.

Lac Grenier, Eric Prati et Aldo Chiasson seront les voix officielles de la télévision communautaire TV 10 aux matchs des Aigles. Plusieurs rencontres seront présentées à cette chaîne au cours de l'année.

Michel LALIBERTÉ



Mac-A-Tout & Alpha Laser

☎ 859-6066

☎ 858-8155

- Consultation Macintosh
- Cours de formation
- Desktop Publishing



Situé au 133 rue Champlain à Dieppe

Les Aigles Bleus tombent face aux Red Devils

La formation de soccer du Centre universitaire de Moncton accueillait, le 19 octobre dernier, les Red Devils de l'UNB. Les porte-couleurs de Frédéricion ont, pour une deuxième fois cette année, vaincu les Aigles Bleus. Au terme des 90 minutes de jeu, les Red Devils se sont mérités la victoire par un compte de trois à zéro.

Les Aigles Bleus ont toutefois montré une bien meilleure opposition que lors de la dernière rencontre. Les porte-couleurs du CUM avaient perdu 6-0 lors d'une partie à Frédéricion.

Cette défaite même le dossier du Bleu et Blanc à une victoire, huit défaites et une partie nulle. Une bien piètre fiche pour une équipe remplie de talent et de potentiel.

Les premières 45 minutes de jeu ont donné place à une bataille assez serrée. Les Aigles Bleus et les Red Devils ne semblaient pas pouvoir trouver le fond du filet.

Finalement, les Red Devils ont comploté l'unique but de la partie. Sans avoir dominé complètement, les Aigles Bleus ont bien joué.

La dernière demie appartenait aux Red Devils puisque ils ont ajouté deux autres buts à leur compte. Pour leur part, les Red Devils ont semblé moins contents. Le jeu collectif et le jeu de passe ne fonctionnaient pas à 100%. Les Devils ont réussi à pénétrer la défense des Aigles; deux des buts sont survenus à la suite d'une échappe.

"Les gens ont perdu facilement leur concentration sur le jeu. Ils ont désobéi à la discipline du jeu. Les décisions de l'arbitre les ont fortement influencés et ceci s'est reflété dans leur jeu. Les joueurs luttaient avec l'arbitre en plus d'essayer de vaincre l'adversaire. Toutefois, depuis le début de l'année, les gens corrigent cette bête noire", a commenté Helder Duarte.

Les Aigles disputent leur dernier match

La formation de soccer du Centre universitaire de Moncton (CUM) a disputé sa dernière partie de la saison mercredi dernier. Les Mounties de Mount Allison ont eu raison des Aigles Bleus par un compte de deux à un à la joie des spectateurs de Sackville. Après deux mois d'entraînement et 13 parties, les joueurs du CUM accrochent leurs souliers. Une saison qui paraît bien désastreuse sur papier, mais qui ne l'est pas au fond, est ainsi terminée. La piètre fiche des Aigles Bleus, soit une victoire, neuf revers et un match nul, leur méritait une dernière position au sein de la division ouest de l'Association sportive inter-universitaire de l'Atlantique (ASIA).

Les Mounties ont marqué à deux reprises dans la première demie. Les Aigles Bleus ont répliqué avec le but de David Desjardins avant la fin de la

première demie de jeu. La deuxième demie n'a pas comploté de but pour l'une et l'autre des équipes. En raison d'une expulsion en début de partie, les porte-couleurs du CUM ont dû jouer à court d'un homme pour le reste de la partie.

"Les gens ont tenu tête aux Mounties. Le ballon a très bien circulé tout au long de la partie. Le jeu d'équipe s'est très bien amélioré depuis le début de la saison", a indiqué Helder Duarte, entraîneur des Aigles Bleus.

Bien que les résultats obtenus par la plus récente édition des Aigles au soccer soient décevantes à l'an passé, trois entraîneurs des équipes adverses affirment que les Aigles Bleus sont mieux formés que l'année dernière. L'équipe semble plus forte qu'elle ne l'a jamais été dans son histoire.

"Même si les résultats obtenus paraissent très mal sur papier, ils

sont bien supérieurs à ce qu'ils laissent entendre. Nous avons connu des difficultés dans les buts. Toutefois, nos gardiens ont très bien progressé tout au long de la saison. La défensive, comme noyau, s'est beaucoup améliorée et est très solide. Du côté offensif, les nombreux lancers effectués n'ont pas pu porter fruit", a laissé savoir Duarte.

Le programme de soccer au CUM a commencé à rétro avec un nouvel entraîneur. D'ici quelques années, il aura autant de mérite que de crédibilité. "Cette année, nous avons reçu beaucoup de joueurs au camp d'entraînement. Il y a eu des améliorations de certains joueurs et aussi quelques déceptions. Le programme est en bon état. Nous allons aussi profiter de l'expérience acquise cette année pour avoir plus de succès dans les années à venir", a conclu Helder Duarte.

Championnat de l'ASIA

par Ricky RICHARD

tion.

A l'occasion des championnats de l'Association sportive inter-universitaire de l'Atlantique (ASIA) au cross country, l'Université du Nouveau-Brunswick à Frédéricion a accueilli quatre autres formations dont celle du Centre universitaire de Moncton (CUM). Environ 60 coureurs, des catégories féminine et masculine.

Chez les femmes, une équipe n'a pas pu être formée par manque de coureuses. Debbie Baque (deuxième) et Josée Boudreau (sixième) ont très bien réussi individuellement le parcours de 5 km. Manon Malais a terminé 9^e, tandis que Joanne Turbide s'est classée en 23^e position. La formation de Dalhousie a remporté la première position chez les femmes.

coureurs du pays. Par contre, Debbie Baque est à sa première participation à une course universitaire nationale.

"Il faut faire un effort pour augmenter le nombre de membres dans l'équipe. Il y a beaucoup de qualité chez nos athlètes, mais ils sont peu nombreux. Nos deux coureurs devraient bien performer à Québec", a commenté Marc Beaudoin, entraîneur de l'équipe de cross-country.

Coureurs prometteurs

Même si Gilles Gauthier s'est très bien classé durant la saison, il n'a pas remporté la course. On se souvient qu'il s'était surpassé son adversaire pendant toute la saison. Lors de la course des championnats de l'ASIA, Gauthier a eu un mauvais départ. Placé au milieu de la foule de coureurs, il a dû lutter fort pour dépasser les coureurs et réduire l'écart avec Ness, mais en vain.

La prochaine étape pour Debbie Baque et Gilles Gauthier est le Championnat national de cross-country organisé par l'Université de Laval à Québec. Gauthier avait terminé 1^{er} l'an passé et pourrait fort probablement figurer parmi les dix meilleurs

Tournoi de badminton annuel

Le samedi 19 novembre, au C.E.P.S., à compter de 8h30.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au Service des activités récréatives (C.E.P.S.) dans les catégories suivantes:

- masculin, classe A ou B
- féminin, classe ouverte
- Double masculin
- Double féminin
- Double mixte

La date limite d'inscription est le vendredi 8 novembre à 12 heures.

Le coût d'inscription est de 25 \$ par catégorie.

Pour toute information, vous pouvez contacter Annie Arseneault au bureau du S.A.R. au 858-4533.

Bienvenue à tous!

UNIVERSITÉ CANADIENNE

en France

le campus canadien en Europe

Le programme de l'Université canadienne en France offre une occasion unique d'étudier pendant huit mois à l'étranger dans le cadre d'un programme d'études universitaires au Canada.

La promotion de 1988-1989 compte des étudiants de 40 universités et collèges de toutes les régions du Canada. Les étudiants désireux de s'inscrire à la session régulière de 1989-1990 sont invités à poser leur candidature dès maintenant.

Le programme se compose de cours dans les arts et les sciences sociales et de cours de langue choisis dans les 2^e et 3^e années d'un programme canadien de baccalauréat en arts. En 1989-1990 certains cours porteront sur la Méditerranée. L'enseignement se donne en français et en anglais et les crédits sont valables aux universités canadiennes. Les étudiants qui s'inscrivent au programme sont admissibles aux régimes provinciaux d'aide financière et à des bourses d'études.

Une session intensive en mai et juin 1989 comprendra des cours en humanités et commerce international, ainsi que des cours de langue.

Le magnifique campus de l'UCF surplombe la Méditerranée à Villefranche-sur-mer, entre Nice et Monaco. Les droits de 7 995 \$ comprennent la scolarité, le logement et le billet d'avion aller-retour (4 388 \$ pour un semestre).

Pour recevoir d'autres renseignements et une formule de demande, s'adresser à:

Université de Moncton

Une séance d'information aura lieu à l'Université de

Moncton le mardi 8 novembre 1988 à 10h.

Contactez M. Bourgeois, Adjoint au Recteur, pour de plus amples renseignements.



line, se sont faufilés à travers Odell Park, j'endroiti où se tenait la course. Deux coureurs du CUM, Debbie Baque et Gilles Gauthier, ont pu se mériter une place au Championnat canadien national en raison de leur belle performance à Frédéricion.

L'équipe masculine du CUM s'est méritée une deuxième position derrière l'Université de Dalhousie. Gilles Gauthier a réussi la deuxième meilleure chrono de la course de 10 km, derrière Yvan Nest de Dalhousie. Toujours du CUM, Richard Beaumont (quatrième) et Alan Bard (neuzième) figuraient parmi les dix meilleurs coureurs. Guy Nowlan a été le 1^{er} à franchir la ligne d'arrivée, suivi de Ronnie Boudreau en 28^e posi-

Au Kacho cette semaine. . .

**Semaine
Spectacle-ulaire
du 18 au 26 nov.**

- Kali & Dub Inc.
- FM

•Geneviève Paris

**Prix à gagner
À surveiller pour
la publicité!**

**Jeudi
Soirée Danse
Consommation
gratuite aux
25 premiers
clients**

Happy Hour
jusqu'à 10h30

Party
• Blue Hawaiï •
Prix de présence
Micro-onde
Concours
Chandails à
gagner
S'habiller pour
l'occasion

Le kacho...Le kacho...Le kacho...Le kacho...Le kacho...Le kacho...Le kacho...Le
kacho...Le kacho...Le kacho...Le kacho...Le kacho...Le kacho...Le kacho...Le

Au Ciné-Campus... un monde cinémagnifique

tourne pour toi en novembre



Projection:
vendredi, dimanche et lundi à 20h
samedi à 16h45 et 21h15
Amphithéâtre 163 JB

Prix d'entrée:
3.00\$ étudiant et étudiante
65 ans et plus (avec carte)
4.00\$ autres
Carte de membre: 15\$ et 17\$

4 au 7 nov.



Un film de
Lasse Hallström
**MA
VIE
DE
CHIEN**
«À NE PAS
MANQUER!»

18 au 21 nov.

SOUS LE SOLEIL
DE SATAN

"SOUS LE SOLEIL DE SATAN" est avant tout un film "TRES IMPRESSIONNANT".

NAME:
DATE: _____

25 au 28 nov.

Tampopo

